



Conditions générales de vente

Modifiées le 15/01/2024

Modifiées le 23/08/2026

1 DEFINITION

CLIENT : co-contractant de 3F ; **CONTRAT** : convention de formation professionnelle conclue entre 3F et le Client. Cette convention peut prendre la forme d'un contrat en bonne et due forme, d'un bon de commande émis par le Client et validé par 3F ou une facture établie pour la réalisation des actions de formation professionnelle.

FORMATION INTERENTREPRISES : Formation sur catalogue réalisée par 3F, dans des locaux mis à sa disposition par tout tiers et/ou à distance.

FORMATION INTRA-ENTREPRISE : Formation réalisée sur mesure pour le compte du Client, réalisée dans les locaux du Client, ou dans les locaux que tout tiers met à sa disposition et/ou à distance.

2 OBJET ET CHAMPS D'APPLICATION

Tout Contrat implique l'acceptation sans réserve par le Client et son adhésion pleine et entière aux présentes Conditions Générales qui prévalent sur tout autre document du Client, et notamment sur toutes conditions générales d'achat. Aucune dérogation aux présentes Conditions Générales n'est opposable à 3F si elle n'a pas été expressément acceptée par écrit par celle-ci.

2 BIS - RECUEIL DES BESOINS ET PERSONNALISATION DU PARCOURS DE FORMATION

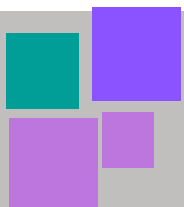
Avant toute entrée en formation, un échange est systématiquement organisé entre 3F et le bénéficiaire ou son représentant (commanditaire, entreprise, prescripteur) afin de recueillir les besoins spécifiques du participant. Cet échange permet :

- d'identifier les attentes, les objectifs professionnels ou personnels du bénéficiaire,
- de vérifier l'adéquation entre ces besoins et l'action proposée,
- et, le cas échéant, d'adapter les objectifs, les contenus, le rythme ou les modalités de la formation.

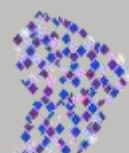
Cette analyse préalable est formalisée par un document de positionnement ou un questionnaire de recueil des besoins, intégré au dossier du bénéficiaire.

Lorsque la formation est réalisée en inter-entreprises ou en individuel, des aménagements peuvent être proposés en fonction du profil du participant, dans la limite de la cohérence pédagogique de l'action.

CGV V2



direction@3fguyane.fr
06.94.24.54.10
SIRET : 978 773 539 R.C.S.
Cayenne
NDA 03973488997



3 DOCUMENTS CONTRACTUELS

Toute action de formation réalisée par **3F** fait l'objet d'une contractualisation préalable, conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Selon la situation du bénéficiaire, la nature du client et le mode de financement mobilisé, cette contractualisation peut notamment prendre la forme d'une **convention de formation professionnelle**, d'un **contrat de formation professionnelle**, d'un bon de commande accepté par 3F ou de tout autre document contractuel approprié.

Les documents contractuels précisent notamment l'intitulé et la nature de l'action de formation, ses objectifs, sa durée, ses modalités de réalisation, les effectifs concernés, le prix ainsi que, le cas échéant, les modalités de prise en charge financière.

Les dates, horaires, lieu et modalités pratiques de réalisation de la formation sont précisés dans les documents contractuels, le programme, la convocation ou tout autre document transmis au bénéficiaire et/ou au client.

Lorsque la formation est commandée via Mon Compte Formation, la contractualisation est réalisée directement sur la plateforme conformément aux Conditions Générales d'Utilisation de Mon Compte Formation en vigueur. Aucun contrat ou convention de formation distinct n'est alors exigé par 3F au titre de la prestation commandée sur la plateforme.

3 BIS- DELAIS DE MISE EN ŒUVRE DES FORMATIONS

3F s'engage à organiser la formation dans des délais raisonnables à compter de la demande du bénéficiaire ou du commanditaire.

Les délais moyens observés entre la validation de la demande (signature de la convention ou du contrat) et le démarrage effectif de la formation sont de **20 jours ouvrés**. Ces délais peuvent varier en fonction de la nature de l'action, du mode de financement mobilisé (ex. : CPF, OPCO, financement public) ou des contraintes logistiques spécifiques.

En cas d'urgence ou de demande particulière, un aménagement du délai peut être proposé, sous réserve de faisabilité et d'accord mutuel.

Ces délais sont intégrés à notre procédure de traitement des demandes et de planification des sessions.

4 REPORT / ANNULATION D'UNE FORMATION PAR 3F

3F se réserve la possibilité d'annuler ou de reporter des formations planifiées sans indemnités, sous réserve d'en informer le Client avec un préavis raisonnable.

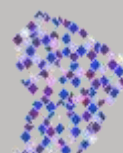
5 ANNULATION D'UNE FORMATION PAR LE CLIENT

Toute formation ou cycle commencé est dû en totalité, sauf accord contraire exprès de 3F. Toute annulation d'une formation à l'initiative du Client devra être communiquée par écrit dans les conditions qui suivent : Pour les formations Inter et intra entreprises, la demande devra être communiquée au moins sept (7) jours calendaires avant le début de la formation. A défaut, 100% du montant de la formation restera immédiatement exigible à titre d'indemnité forfaitaire.

CGV V2



direction@3fguyane.fr
06.94.24.54.10
SIRET : 978 773 539 R.C.S.
Cayenne
NDA 03973488997



3 F
EVALUER
ACCOMPAGNER
FORMER

6 REMPLACEMENT D'UN PARTICIPANT

Quel que soit le type de la formation, sur demande écrite avant le début de la formation, le Client a la possibilité de remplacer un participant sans facturation supplémentaire.

7 DEMATERIALISATION DES SUPPORTS

Dans le cadre d'un engagement environnemental, toute la documentation relative à la formation est remise sur des supports dématérialisés.

8 REFUS DE FORMER

Dans le cas où un Contrat serait conclu entre le Client et 3F sans avoir procédé au paiement de la (des) formation(s) précédente(s), 3F pourra, sans autre motif et sans engager sa responsabilité, refuser d'honorer le Contrat et de délivrer les formations concernées, sans que le Client puisse prétendre à une quelconque indemnité, pour quelque raison que ce soit.

9 PRIX ET REGLEMENTS

Les prix des prestations de formation proposées par **3F** sont indiqués en **euros**. Le régime de TVA applicable est précisé sur le devis, la convention, le contrat ou tout autre document contractuel correspondant à la prestation.

Pour les formations interentreprises, les modalités de facturation et de règlement sont précisées dans les documents contractuels.

Pour les formations intra-entreprises, **3F peut demander le versement d'un acompte de 30 %** du montant de la prestation à la conclusion du contrat ou à la signature de la convention. Le solde est facturé selon les modalités prévues contractuellement.

Sauf dispositions particulières prévues dans les documents contractuels ou imposées par le dispositif de financement mobilisé, les factures sont payables dans un délai de **30 jours à compter de leur date d'émission**, par virement bancaire ou selon toute autre modalité convenue entre les parties.

En cas de retard de paiement d'un **client professionnel**, des pénalités de retard sont exigibles de plein droit à compter du jour suivant la date de règlement figurant sur la facture, sans qu'un rappel soit nécessaire. Leur taux est égal au **taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement la plus récente, majoré de 10 points de pourcentage**, conformément aux dispositions légales en vigueur.

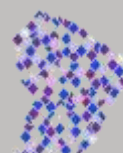
Tout client professionnel en situation de retard de paiement est également redevable de plein droit d'une **indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement**, conformément aux dispositions légales en vigueur. Lorsque les frais de recouvrement effectivement engagés sont supérieurs à cette indemnité forfaitaire, une indemnisation complémentaire pourra être demandée sur justificatifs.

Lorsque la prestation est financée via **Mon Compte Formation**, les conditions financières, de facturation et de règlement applicables sont celles prévues par les **Conditions Générales d'Utilisation de Mon Compte Formation** en vigueur.

CGV V2



direction@3fguyane.fr
06.94.24.54.10
SIRET : 978 773 539 R.C.S.
Cayenne
NDA 03973488997



3 F
EVALUER
ACCOMPAGNER
FORMER

10 REGLEMENT PAR UN ORGANISME FINANCEUR

Lorsque le Client souhaite faire financer tout ou partie de la formation par un **organisme financeur** (OPCO, France Travail, employeur, collectivité territoriale ou tout autre organisme habilité), il lui appartient d'effectuer les démarches nécessaires à la demande de prise en charge dans les délais requis et avant le début de la formation.

Le Client s'engage à transmettre à **3F**, dans les meilleurs délais, tout accord ou justificatif de prise en charge nécessaire à la facturation de la prestation.

En cas de **prise en charge partielle**, la part non financée est facturée au Client selon les modalités prévues dans les documents contractuels.

En cas de refus de prise en charge ou de non-paiement par l'organisme financeur, pour quelque motif que ce soit, les sommes correspondant aux prestations effectivement réalisées restent dues par le Client, sauf dispositions particulières prévues par le dispositif de financement concerné.

Lorsque la prise en charge prévoit une **subrogation de paiement**, 3F facture directement l'organisme financeur conformément aux conditions définies par celui-ci.

Les dispositions spécifiques applicables aux formations financées via **Mon Compte Formation** sont régies par les Conditions Générales d'Utilisation de la plateforme en vigueur.

11 OBLIGATIONS ET RESPONSABILITE DE 3F

3F s'engage à fournir la formation avec diligence et soin raisonnables. S'agissant d'une prestation intellectuelle, 3F n'est tenue qu'à une obligation de moyens. En conséquence, 3F sera responsable uniquement des dommages directs résultant d'une mauvaise exécution de ses prestations de formation, à l'exclusion de tout dommage immatériel ou indirect consécutifs ou non. En toutes hypothèses, la responsabilité globale de 3F, au titre ou à l'occasion de la formation, sera limitée au prix total de la formation.

12 OBLIGATIONS DU CLIENT

Le Client s'engage à :

- payer le prix de la formation ;
- n'effectuer aucune reproduction de matériel ou documents dont les droits d'auteur appartiennent à 3F, sans l'accord écrit et préalable de 3F ; et
- ne pas utiliser de matériel d'enregistrement audio ou vidéo lors des formations, sans l'accord écrit et préalable de 3F. Il est à noter que l'ensemble des supports de formation de 3F font l'objet d'un enregistrement à l'INPI.

13- RECLAMATIONS

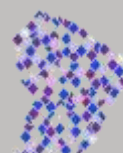
Toute réclamation relative à une action de formation peut être transmise par le bénéficiaire ou le commanditaire par courrier électronique à l'adresse suivante : **direction@3fguyane.fr** (ou toute autre adresse dédiée à confirmer).

Un **accusé de réception** est systématiquement envoyé sous 3 jours ouvrés.

CGV V2



direction@3fguyane.fr
06.94.24.54.10
SIRET : 978 773 539 R.C.S.
Cayenne
NDA 03973488997



3 F
EVALUER
ACCOMPAGNER
FORMER

La réclamation est analysée par la direction de 3F et reçoit une réponse formalisée dans un **délai maximum de 10 jours ouvrés** à compter de sa réception.

Un registre des réclamations est tenu à jour afin d'assurer le suivi des demandes, d'identifier d'éventuelles récurrences et d'améliorer en continu la qualité de nos prestations.

14 CONFIDENTIALITE ET PROPRIETE INTELLECTUELLE

Il est expressément convenu que toute information divulguée par 3F au titre ou à l'occasion de la formation doit être considérée comme confidentielle (ci-après « Informations ») et ne peut être communiquée à des tiers ou utilisée pour un objet différent de celui de la formation, sans l'accord préalable écrit de 3F. Le droit de propriété sur toutes les Informations que 3F divulgue, quel qu'en soit la nature, le support et le mode de communication, dans le cadre ou à l'occasion de la formation, appartient exclusivement à 3F. En conséquence, le Client s'engage à conserver les Informations en lieu sûr et à y apporter au minimum, les mêmes mesures de protection que celles qu'il applique habituellement à ses propres informations. Le Client se porte fort du respect de ces stipulations de confidentialité et de conservation par les apprenants. La divulgation d'Informations par 3F ne peut en aucun cas être interprétée comme conférant de manière expresse ou implicite un droit quelconque (aux termes d'une licence ou par tout autre moyen) sur les Informations ou autres droits attachés à la propriété intellectuelle et industrielle, propriété littéraire et artistique, les marques ou le secret des affaires. Le paiement du prix n'opère aucun transfert de droit de propriété intellectuelle sur les Informations. Par dérogation, 3F accorde à l'apprenant, sous réserve des droits des tiers, une licence d'utilisation non exclusive, non-cessible et strictement personnelle du support de formation fourni, et ce quel que soit le support. L'apprenant a le droit d'effectuer une photocopie de ce support pour son usage personnel à des fins d'étude, à condition que la mention des droits d'auteur de 3F ou toute autre mention de propriété intellectuelle soient reproduites sur chaque copie du support de formation. L'apprenant et le Client n'ont pas le droit, sauf accord préalable de 3F :

- d'utiliser, copier, modifier, créer une œuvre dérivée et/ ou distribuer le support de formation à l'exception de ce qui est prévu aux présentes Conditions Générales ;
- de désassembler, décompiler et/ou traduire le support de formation, sauf dispositions légales contraires et sans possibilité de renonciation contractuelle ;
- de sous licencier, louer et/ou prêter le support de formation ;
- d'utiliser à d'autres fins que la formation le support associé.

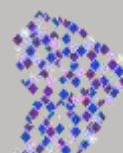
15 ETHIQUE

15.1 Le Client garantit que ni lui ni aucune personne sous sa responsabilité ou agissant en son nom ou pour son compte n'a accordé ni n'accordera d'offre, de rémunération ou de paiement ou avantage d'aucune sorte, constituant ou pouvant constituer selon la réglementation applicable au Contrat et aux parties un acte ou une tentative de corruption ou de trafic d'influence, directement ou indirectement, en vue ou en contrepartie de l'attribution d'un avantage (ci-après les « Actes de Corruption »). Le Client s'assurera qu'une enquête sera menée avec diligence en cas de preuve ou soupçon relatif à la commission d'un Acte de Corruption et sera signalée à 3F.

CGV V2



direction@3fguyane.fr
06.94.24.54.10
SIRET : 978 773 539 R.C.S.
Cayenne
NDA 03973488997



3 F
EVALUER
ACCOMPAGNER
FORMER

15.2 Le Client garantit:- que lui-même et toutes les personnes sous sa responsabilité ou agissant en son nom ou pour son compte, ont connaissance et se conforment à toutes les lois et réglementations sur la lutte contre la corruption qui leur sont applicables.

- qu'il a mis en œuvre des règles et procédures permettant de se conformer auxdites lois et réglementations;
- qu'il a mis en place des règles et procédures appropriées visant à prévenir la commission d'Actes de Corruption, par lui-même et par les personnes sous sa responsabilité ou agissant en son nom ou pour son compte;
- que les archives relatives à ses activités, y compris les documents comptables, sont tenues et conservées de manière à garantir leur intégrité.

La preuve de l'existence de ces règles et procédures évoquées supra sera communiquée sur demande à 3F.

15.3 Tout manquement à une des obligations ci-dessus ouvrira le droit à 3F de résilier immédiatement le Contrat et/ou de demander le paiement de dommages et intérêts.

15BIS - ACCESSIBILITE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

3F s'engage à rendre ses formations accessibles à tous. Dans la mesure du possible, des aménagements pédagogiques, organisationnels ou matériels peuvent être mis en place pour répondre aux besoins des personnes en situation de handicap.

Il est demandé à chaque participant ou commanditaire de signaler toute situation nécessitant un aménagement spécifique en amont de l'action de formation, afin que les mesures appropriées puissent être étudiées et proposées.

3F peut également orienter les personnes concernées vers des partenaires ou référents handicap spécialisés en cas de besoin.

Pour toute demande, contactez notre référent handicap à l'adresse suivante : direction@3fguyane.fr

16 PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

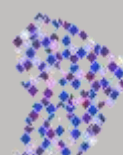
Les données à caractère personnel collectées par 3F sont traitées dans le strict respect du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD – UE 2016/679). Elles sont utilisées exclusivement dans le cadre de la gestion administrative, pédagogique et commerciale des actions de formation proposées par 3F.

Les données sont conservées pour la durée nécessaire à la réalisation des finalités précitées, sauf obligation légale contraire.

CGV V2



direction@3fguyane.fr
06.94.24.54.10
SIRET : 978 773 539 R.C.S.
Cayenne
NDA 03973488997



3 F
EVALUER
ACCOMPAGNER
FORMER

Conformément au RGPD, toute personne concernée dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation du traitement et d'opposition, qu'elle peut exercer en adressant une demande à direction@3fguyane.fr

17 COMMUNICATION

Le Client autorise expressément le groupe 3F à mentionner son nom, son logo et à faire mention à titre de références de la conclusion d'un Contrat et de toute opération découlant de son application dans l'ensemble de leurs documents commerciaux.

18 LOI APPLICABLE ET REGLEMENT DES LITIGES

Les présentes Conditions Générales de Vente ainsi que les relations contractuelles entre **3F** et le Client sont soumises au **droit français**.

En cas de difficulté ou de différend relatif à l'interprétation, à l'exécution ou à la réalisation d'une prestation, les parties s'engagent à rechercher prioritairement une **solution amiable**.

Toute réclamation peut être adressée par écrit à **3F** à l'adresse suivante :

direction@3fguyane.fr.

À défaut de résolution amiable, le litige pourra être porté devant la **juridiction compétente conformément aux règles légales applicables**.

Lorsque le Client agit en qualité de consommateur, il bénéficie des voies de recours prévues par le **Code de la consommation**, notamment en matière de médiation de la consommation.

Lorsque la prestation est réalisée via **Mon Compte Formation**, les procédures de réclamation et de gestion des litiges prévues par les Conditions Générales d'Utilisation de la plateforme sont également applicables.

